

Procès verbal

Le lundi 19 mai 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 07 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de Serge LAVOGEZ.

Secrétaire de la séance : Marie-Josèphe GRESSIER

Présents : Serge LAVOGEZ, Réjane BERTELOOT, Annie LELEU, Christine REGNIER, Nathalie RUCKEBUSCH, Marie-Josèphe GRESSIER, Jérémie LAMORILLE, Miguel DURIEZ

Représentés : Mickaël LEFEBVRE représenté par Miguel DURIEZ

Absents et excusés : Claude ALLOUCHERY, José CHEVALIER, Claudie FEUILLET

Ordre du jour :

- Travaux Rue de Lumbres ;
- Mise en place d'un règlement et d'un contrat de location lors des locations de la petite salle ;
- Décision sur la répartition des classes du RPI ;
- Préparation de la ducasse et des remises de médailles ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter la question suivante :

- Mise en place d'un portail famille/cantine

Délibérations du conseil :

Mise en place d'un portail famille cantine / garderie (N° DE_018_2025)

VU le code général des collectivités territoriales,

Considérant la difficulté grandissante de recouvrir les titres émis après prestation pour la cantine,

Considérant l'intérêt de mettre en place des solutions de dématérialisation pour les démarches administratives,

Le maire propose à l'assemblée délibérante de se positionner sur la mise en place d'un portail familles qui présenterait de nombreux avantages pour les familles et pour l'organisation des services.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée:

- d'approuver le principe de mise en place d'un portail familles
- de valider le pré-paiement pour avoir accès à la prestation cantine (ce qui engendre la mise en place d'une régie de recettes et d'un compte de dépôt DFT)
- d'autoriser l'achat du logiciel Agedi enf et du matériel informatique nécessaire (tablette de pointage) pour la bonne mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Délibération : adoptée

Règlement de location de la petite salle (N° DE_019_2025)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la petite salle, rénovée récemment, est régulièrement louée par des particuliers pour des événements familiaux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un état des lieux d'entrée et de sortie est effectué à chaque location mais qu'aucun règlement n'est mis en place pour le moment.

Monsieur le Maire propose donc de mettre en place un règlement intérieur pour toutes locations et demander un chèque de caution pour pallier à d'éventuelles dégradations.

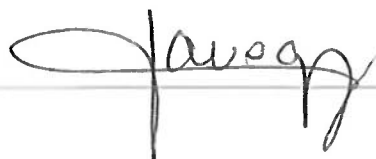
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de demander un chèque de caution d'un montant représentant 50 % du tarif de la location et de rédiger un règlement intérieur et un contrat de location.

Délibération : adoptée

Questions diverses :

- Explication sur les travaux de réfection de la rue de Lumbres suite aux travaux d'assainissement collectif des devis sont en cours.
- Décision sur la répartition des classes du RPI reportée.
- Organisation de la ducasse et des remises de médailles.

Serge LAVOGEZ
Président de séance



Marie-Josèphe GRESSIER
Secrétaire de séance

